AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
(73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

N°20

DIRECTEUR-GERANT: B. MORIN

Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD   N° de série : 318

Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17

ABONNEMENT ANNUEL: 100 F

Le 7 Juillet 1983

ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE

Cette cochenille est présente dans de nombreux secteurs du département de l'Allier, sur arbres fruitiers, mais également sur cassis, groseilliers...

La présence des jeunes larves est observée actuellement.

Un traitement doit être réalisé avec un produit à base de métidathion ou d'oléoparathion, dès réception du Bulletin.

Renouveler l'application 15 jours plus tard.

Celle-ci doit être copieuse et soignée.

Respecter les délais d'emploi avant récolte, notamment pour les petits fruits (15 jours).

ACARIENS ROUGES

Un développement des acariens est noté dans la plupart des vergers de pommiers d'Auvergne: le symptôme caractéristique d'une forte population est la décoloration du feuillage qui peut aboutir à une chute précoce dans les cas les plus graves.

Un contrôle doit être réalisé avant toute intervention.

Si plus de 60 % des pousses présentent une ou plusieurs formes mobiles, une intervention avec un acaricide spécifique devra être réalisée immédiatement.

Soigner l'application.

TAVELURE

Le temps actuel est favorable aux contaminations secondaires. Maintenir la protection où des taches récentes sont visibles.

VIGNE

L'état sanitaire est satisfaisant dans l'ensemble.

MILDIOU

Les foyers demeurent localisés.

En raison du caractère orageux du temps, la protection doit être soignée dans les parcelles où des taches ont été découvertes. Toute application doit être renouvelée après une pluie de 20 mm en cas d'utilisation de fongicides de contact.

Les vignes protégées avec un produit pénétrant ou systémique, suivant les conseils du précédent Bulletin, recevront une nouvelle application entre les 12 et 14 Juillet.

OIDIUM

Maintenir une bonne protection.

MAIS

PYRALE

En Limagne, les maïs ont une croissance rapide. Ils atteignent 1 m de hauteur.

Le vol de la pyrale a débuté dès le 22 Juin à MARMILHAT et dès le 5 Juillet à ISSOIRE ET SURAT.

Des pucerons (Rhopalosiphum padi) sont déjà observés, bien que dissimulés à l'intérieur du sommet des plantes, sur les panicules mâles. De très nombreux auxiliaires (coccinelles etc.) sont présents.

Dans ces conditions, nous déconseillons l'emploi de pyréthrinoïdes liquides (Décis - Sumicidin) au stade 1 m du maïs.

Il est encore trop tôt pour intervenir en granulé (attendre un prochain Bulletin).

÷ ÷ ÷ ÷ ÷

÷

÷ ÷ ÷ ÷ ÷